

Réception au Ministère d'Etat
Journée Internationale des Femmes
8 mars 2018

« Seul le prononcé fait foi »

Mesdames,

Je vous souhaite la bienvenue dans les salons du Ministère d'Etat à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Ce moment fort est en effet célébré chaque année le 8 mars à l'invitation de l'Organisation des Nations Unies, depuis 1975.

Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence du Ministre d'Etat, qui traditionnellement vous reçoit pour cet événement mais n'est pas en Principauté aujourd'hui.

J'ai le plaisir de vous accueillir en son nom et de prononcer quelques mots pour marquer cette journée.

Les années précédentes, avaient été conviées :

- *En 2016* les femmes Chefs de Services et Adjointes ainsi que le personnel féminin des Départements*
- *En 2017, le personnel féminin de la Sûreté Publique et des Services Judiciaires.*

Cette année, sur proposition de l'une de vos collègues du Département des Affaires Sociales et de la Santé, nous avons souhaité convier à la fois les femmes qui sont rentrées dans

l'administration en 1996 et 1997, et ont donc 20 ans d'ancienneté, et celles recrutées l'année dernière.

C'est symbolique. Cette approche différente vous permettra de croiser votre expérience professionnelle et votre ressenti de l'administration, vous qui en êtes les éléments moteurs, dans un moment d'échange et de convivialité.

Je l'ai indiqué, le 8 mars est la Journée Internationale des Femmes. L'élan initial s'est progressivement transformé en un mouvement mondial sans précédent, en faveur des droits des femmes, de l'égalité et de la justice.

Pourquoi, à Monaco, nous associer à une telle journée ?

- Nous le faisons d'abord parce que nous sommes solidaires, à travers vous, avec les femmes du monde entier. Même celles qui nous sont géographiquement lointaines ne doivent pas nous laisser indifférents. Il s'agit d'une question de dignité et, au-delà, d'humanité.
- Nous le faisons aussi parce que cela permet, à Monaco, de réaffirmer la place éminente de la femme dans la société et, puisque nous sommes des fonctionnaires et des agents de l'Etat, dans le milieu du travail.

Vous êtes une composante majeure de l'Administration, à tous les sens du terme.

Certaines d'entre vous ont déjà accédé à des responsabilités, et vous qui venez de rentrer dans l'administration pouvez légitimement y aspirer aussi.

Je le dis ici sans aucune ambigüité : les femmes doivent pouvoir assumer toutes les fonctions, au plus haut niveau, sans distinction, dans notre belle administration.

C'est tout simplement l'application du principe de non-discrimination qui doit trouver à s'appliquer sans aucune réserve.

Je m'éloigne maintenant de l'administration, pour souligner que le Gouvernement se mobilise plus largement en faveur des droits des femmes et du respect qui est dû à leur personne.

Je rappelle en particulier le dépôt d'un projet de loi récemment voté par le Conseil National sur la récrimination de toute forme de harcèlement au travail.

Ces nouvelles dispositions sont applicables depuis peu et je sais que la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique met la dernière main à la formalisation de la procédure qui sera bientôt en vigueur dans l'administration pour dénoncer et réprimer ces comportements.

Vous savez aussi que le Département des Affaires Sociales et de la Santé, en lien avec de nombreuses associations monégasques, développe chaque année une campagne de communication contre les violences faites aux femmes.

Cette action est indispensable car il faut, sans relâche, lutter contre ces phénomènes de maltraitances et de violences. Il nous appartient d'accompagner les victimes, de libérer leur parole et de les défendre.

Il y a un dernier point dont je voudrais vous parler : je sais que le principe d'égalité hommes/femmes dans l'ouverture des droits à prestations sociales vous tient à cœur.

Il est de fait légitime que les femmes fonctionnaires et agents de l'Etat résidant à Monaco puissent être considérées, si elles le souhaitent, comme chef de foyer pour les allocations familiales et la couverture maladie de leurs enfants.

J'y travaille depuis plusieurs mois maintenant, en lien avec l'ensemble des entités concernées (Caisses Sociales de Monaco, Service des Prestations Médicales de l'Etat et Direction des Affaires Juridiques).

La réflexion est aujourd'hui pratiquement achevée. J'ai fait récemment des propositions au Gouvernement. Je pense que nous serons en mesure à bref délai de vous faire part des orientations positives décidées sur ce sujet important de l'ouverture des droits sociaux pour les femmes fonctionnaires et agents publics domiciliées en Principauté.

Si nous y parvenons, ce sera un pas de plus franchi vers une égalité sans réserve de la femme et de l'homme. Il nous restera encore du chemin à faire et nous y serons attentifs.

La détermination de cette égalité parfaite doit continuer à nous motiver et à nous porter. C'est d'autant plus nécessaire que, comme le disait Léon Tolstoï, je le cite « Femmes, c'est vous qui tenez entre vos mains le salut du monde ».

Je vous remercie.